

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 29 JUIN 2016 A 19H30

Présents à la séance : 21

L'An Deux Mil Seize, le **29 JUIN A 19H30**

Extrait affiché le :
30 juin 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

4^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALERIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjoints, Mme RENAUX Anne-
Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M.
TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, Mme ANDRÉ
Sophie, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. PIERRAT-
LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène,
Conseillers Municipaux.

Objet : Compte administratif
communal 2015.
Annule et remplace

Absents excusés : Mme PANO-WENTZEL Marylène,
M. GILET Dominique, M. FOUCAL Olivier.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme BOULANGER Annie	à	M. PIERRAT Benoît
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
Mme DUPONT Virginie	à	M. ROMARY Fabrice
M. DEMENGE Abel	à	Mme FLICKER Gisèle
M. BREGEOT Claude	à	M. JACQUEMIN Gérard

N° 50/2016

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur le Maire présente dans le détail le compte administratif
communal de 2015 au Conseil Municipal, qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de
710 346.19 € et un excédent d'investissement de 35 942.43 € (excédent de 49 352.43 € avec les restes à
réaliser d'investissement).

Puis Monsieur le Maire se retire,

Madame Irène MICHEL est alors désignée pour présider l'Assemblée
délibérante,

Le Conseil Municipal après avoir été invité à délibérer, approuve par 24
voix le compte administratif communal 2015 ; exceptées celles de Monsieur le Maire et de Madame Annie
BOULANGER ; ayant donné procuration à Monsieur le Maire.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire,